



Le MAG de la Communauté des communes de Haute-Saintonge /// N°12



/// NOTRE VIE ENSEMBLE

....../// SOMMAIRE

/// SOMMAIRE

03 > Édito

/// PORTRAIT

04 > Gérard Masson

08 > Michel Guérard

/// PATRIMOINE

10 > Les halles

16 > Le plan de sauvegarde des biens culturels

/// TERRITOIRE

18 > L'application de la CDCHS

/// PRODUCTEURS

20 > Les derniers pêcheurs

24 > L'apiculture en Haute-Saintonge

/// ARTISANS

30 > Le savoir-faire des luthiers

/// ÉVÉNEMENTS

34 > Retour sur les JO paralympiques

38 > Le Sentier des arts

42 > Agenda









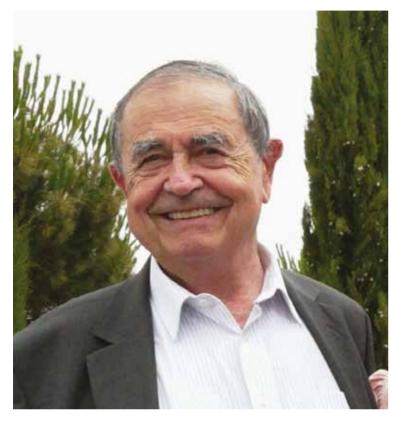
Magazine de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge

7, rue Taillefer - 17500 Jonzac 05 46 48 12 11 contact@haute-saintonge.org

Directeur de la publication : Claude Belot Secrétaire de rédaction / Rédaction : Laurent Diouf Création Graphique : Pauline Charrier, Audrey Lecour Photo de couverture : Élèves de Guitinières ©Jean-Baptiste Massicot

Impression : Maury Imprimeur - Tirage : 40 000 ex. Distribution : La Poste du 14 au 18 octobre 2024 Dépôt légal à parution - N° ISSN en cours Tous droits de reproduction réservés

Continuons tous ensemble d'imaginer et d'entreprendre



CLAUDE BELOT

Président de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, Président honoraire du conseil départemental, Sénateur honoraire de la Charente-Maritime.

J'écris ces lignes au moment où la France a enfin un gouvernement et on est tous surpris de voir resurgir du passé le régime des partis honni par le Général de Gaulle. Ils oublient l'intérêt général et ne pensent qu'à leur toute petite ambition.

Heureusement, nous venons de vivre avec beaucoup de fierté un moment historique de notre histoire où la France a été capable de jouer avec un immense succès dans la cour des grands de ce monde à l'occasion des Jeux Olympiques.

L'organisation, la mise en scène, la maîtrise de la sécurité ont été assurée avec la réussite que l'on sait depuis l'ouverture jusqu'à la clôture des jeux paralympiques.

Nos athlètes français ont été à la hauteur de nos ambitions et il y avait derrière leurs exploits beaucoup, beaucoup de travail et c'est cela la vraie jeunesse française, le travail au service de la réussite individuelle et collective. Nous pouvons être fiers de notre Pays.

En Haute-Saintonge, l'été s'est bien déroulé et nous avons reçu beaucoup de touristes, beaucoup de curistes, nos entreprises ont continué d'œuvrer avec la volonté de se développer, de créer des emplois et les communes et la Communauté des communes sont avec elles.

Je n'ignore pas les difficultés du cognac qui sont là mais il faudra traiter tous ces problèmes avec lucidité et sanq-froid.

Nous sommes un territoire qui va de l'avant, qui est souvent en tête de l'évolution de la recherche. Nous avons dans le cadre d'une démocratie car ce sont les conseils municipaux qui se sont exprimés après débat réussi à présenter à l'État les 2/3 des projets du département de Charente-Maritime au titre des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables. Officieusement, les propositions semblent avoir été retenues.

Il nous faut maintenant passer aux actes pour réaliser cette politique ambitieuse qu'il est de notre intérêt de réussir et je suis sûr que nous y parviendrons.

Continuons d'être ce territoire de progrès qui attire et qui intéresse les gens qui regardent notre aménagement du territoire. Ils observent ce que nous réalisons et éventuellement préconisent que cela réussisse aussi ailleurs.

Cela me fait un grand plaisir, au bout d'une vie d'engagement public, de voir qu'un pays rural peut connaître la réussite alors que « les gens de Paris » que j'ai rencontrés pendant 25 ans au Sénat ne comprenaient rien à ce que nous étions et à ce que nous étions capables de faire.

Je suis sûr qu'au niveau national, les choses vont changer de gré ou de force et ce sera tant mieux.

Pour nous, continuons tous ensemble d'imaginer, d'entreprendre et j'en suis certain de réussir.



Le fauteuil est un sport de combat : Gérard Masson a une force de caractère et un optimisme communicatif. Loin de tout renoncement face aux aléas de la vie, il a été, entre autre, directeur financier, conseiller du président d'EDF, sportif de haut niveau, maire adjoint de Jonzac, président de la Fédération Française Handisport, chef de la délégation française pour les Jeux Paralympiques... Passionné de jazz, de voyages et par la mythique Route 66, Gérard Masson poursuit son engagement pour que le handicap soit mieux accueilli dans le monde des valides.

Un homme chanceux

Gérard Masson est né en décembre 1947 à Jonzac au sein d'une famille de neuf enfants. Il part ensuite à Royan pour suivre sa scolarité au lycée. À 19 ans, en août 1966, il est victime d'un accident de la route qui le laisse paraplégique. Une nouvelle vie commence. Il traverse une longue période d'hospitalisation et de rééducation. Comme il le confie volontiers, dans un premier temps, ce qui l'a motivé pour se dépasser, pour ne pas se résigner et surmonter son handicap, c'est le désarroi de ses parents inquiets pour son avenir.

Malgré cette épreuve, Gérard Masson se considère comme chanceux. Ce sont ses propres mots. D'une part, parce qu'au centre de rééducation il croise des personnes, parfois très jeunes, qui sont dans une situation de handicap beaucoup plus grave que lui. D'autre part, parce qu'il est jeune lui-même, qu'il a tout à construire et qu'il ne vivrait pas la même chose s'il était adulte, marié et déjà bien engagé dans une vie professionnelle.

Enfin, parce qu'il a une famille à ses côtés, alors que le handicap fait encore trop souvent l'objet de rejet. La chance de ne pas être seul : ses parents alors à la retraite ont pu s'occuper de lui, avec ses frères et sœurs. Il y a aussi Christiane, qu'il connaît depuis l'adolescence et qui deviendra sa femme. Ses amis, aussi, ont tous été là. Mais Gérard Masson a été vers eux en premier, car au départ ils n'osaient pas revenir vers lui. Aller vers les autres, ce sera d'ailleurs l'un des principes qui le guidera dans son action pour le handicap.

Vivre pleinement

L'acceptation de son destin s'est faite progressivement, par petites touches. Au gré des situations... Une balade en forêt où il doit se débrouiller face aux obstacles. Son père qui prend un fer à souder pour bricoler son fauteuil qui pèse 45kg et passe ensuite à 20kg (son fauteuil actuel ne fait plus que 7 kg). Pour Gérard Masson, ce sont plein de petites choses de ce genre qui font que l'on se construit avec son handicap. Pour soi et aussi pour les autres, parce que l'on n'a pas le droit de décevoir ceux qui nous aident.

Comme tout le monde, Gérard Masson n'avait pas envie de vivre en fauteuil. Mais aujourd'hui, à 76 ans, il referait la même vie ! Sans regret. Sans faire le deuil de son handicap. Il n'y a d'ailleurs pas de deuil à faire. Gérard Masson n'a pas eu d'autre choix que de vivre pleinement cette vie-là. Il insiste sur un point : la chance, encore, d'avoir croisé des personnes qui l'ont marqué et qui ont cru en lui. «Ces gens-là ne sont pas nombreux, mais ils existent et il ne faut pas rater ces passages».

Gérard Masson poursuit ses études au CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) à Paris, puis à la faculté de Bordeaux en Sciences économiques. Il obtient son diplôme d'Études supérieures comptables et financières en 1971, année où il va aussi se marier. Il aura plus tard deux fils. Sa carrière professionnelle commence à Jonzac, dans le cabinet comptable Lassepa, puis comme directeur financier chez le fabricant de voiles de bateaux Raims SA. Gérard Masson intègre ensuite la société Zodiac, célèbre pour ses bateaux pneumatiques, en tant que directeur de production à Chevanceaux. Il sera aussi maire adjoint de Jonzac, en charge des affaires sociales de 1995 à 2008.

Accès libre

À partir de 2001, Gérard Masson sera Conseiller du Président d'EDF concernant les questions des personnes handicapées. Il sera responsable de ce dossier jusqu'en 2006. Les dix années suivantes, il sera l'un des cadres dirigeants d'EDF. Auprès du président François Roussely et de son directeur de cabinet, Cédric Lewandowski, Gérard Masson va sillonner la France et faire un point tous les trimestres sur les aménagements faits et à faire dans les agences du groupe. Il y en a 800 au total!

À l'époque, ce n'était pas un sujet qui passionnait les directeurs d'agence. Le handicap n'était pas un sujet sur lequel ils investissaient et s'investissaient. L'accessibilité des lieux publics et bâtiments administratifs est pourtant nécessaire. Gérard Masson ne cesse de le rappeler : ce combat pour l'accessibilité des personnes handicapées est le combat de tous. Concrètement dans les transports, en termes de places et d'accès aux toilettes dans le TGV par exemple, cette question est aussi profitable aux femmes enceintes, aux parents avec poussettes et aux personnes âgées.

Le vieillissement de la population devrait inciter à prendre plus de mesures en ce sens. Les accès aménagés redonnent une autonomie et réduisent les contraintes, tant pour les personnes handicapées ou diminuées par l'âge que pour leur entourage familial et social. L'autre volet de ce combat mené par Gérard Masson est l'embauche et le maintien à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise. Là aussi, Gérard Masson doit convaincre les responsables, vaincre les réticences et les préjugés.

Il faut que le handicap soit perçu comme une richesse et non pas une contrainte pour l'entreprise. Les handicaps étant nombreux et particuliers, il faut trouver des solutions adaptées à chaque individu. Il faut que ces personnes soient embauchées pour leurs compétences, et non pas pour servir de faire-valoir ou répondre uniquement à des quotas. Il faut avant tout que le trajet du domicile au travail soit facilité. C'est une question qui se pose aussi pour les valides. C'est la première condition à laquelle s'est attaché Gérard Masson dans ce rapport du handicap au travail.

Du garage à la compétition

Avant son accident, Gérard Masson pratiquait l'athlétisme, le rugby et un peu de tennis de table. À sa sortie du centre de rééducation où il a fait un peu de tir à l'arc et de la natation, il constate qu'il n'y a pas beaucoup de sports adaptés au handicap. Certains médecins y étaient même réticents! Et la piscine de Jonzac n'était pas accessible en fauteuil. La rencontre avec une personne qui faisait du tennis de table va tout changer pour lui.

Ils commencent à jouer dans son garage. Au départ, Gérard Masson ne voulait pas aller au club, il avait peur de s'y montrer. Son compagnon de jeu a fini par lui prendre la main et l'emmener au club. Il s'engage alors dans la compétition, avec en plus le plaisir de voyager. Gérard Masson sera champion de France de tennis de table en 1974. L'année suivante, il est médaillé de bronze en



individuel et médaillé d'or par équipe aux Jeux Mondiaux de Saint-Étienne.

Là aussi, les choses ont été longues pour admettre ce besoin d'activités physiques pour les personnes en situation de handicap, de pouvoir faire du sport par plaisir et pour sa santé, et non par contrainte de la rééducation. C'est l'un des autres combats de Gérard Masson pour qui le sport est un facteur d'émancipation avec l'accessibilité et le travail.

Engagement et handisport

Gérard Masson s'est beaucoup investi pour handisport. La longue liste des postes et fonctions qu'il a occupés dans ce domaine en témoigne. Il fut notamment président fondateur de l'Association sportive des Handicapés d'Aunis et Saintonge de 1978 à 1980 ; viceprésident, secrétaire général puis président de la Fédération Française Handisport sur une période allant de 1973 à 2017. Le handicap ne se limitant pas aux fauteuils roulants, c'est dans le cadre de ce mandat qu'il a intégré les sportifs sourds et malentendants à la FFH en 2008.

Membre du Comité d'organisation qui a porté la candidature de Paris aux Jeux Olympique de 2024, Gérard Masson a été auparavant chef de mission et de la délégation française aux Jeux Paralympiques d'Atlanta en 1996, Sudney en 2000, à Pékin en 2008, Vancouver en 2010, Londres en 2012 et de Sotchi en 2014. Il a également présidé la Commission sélections des Paralympiques de Tokyo en 2020-2021. Gérard Masson ne cesse de le répéter : le sport est vital pour les personnes handicapées. Audelà de la santé, le sport permet aussi l'acceptation du handicap, de conserver ou retrouver un peu d'autonomie, d'être soi-même, d'être citoyen.

2024 Jeux Paralympiques la flamme à Limoges Gérard Masson - ©G.Masson Porteur de la flamme aux Jeux de Londres en 2012, dont il conserve précieusement un exemplaire dans son bureau, Gérard Masson a participé au relais de la flamme 2024 à Limoges le 26 août dernier. Un moment extraordinaire qu'il a vécu entouré de sa famille et de ses proches. Avec la chance, toujours, d'une météo ensoleillée. À l'invitation du Comité International Paralympique, Gérard Masson a aussi assisté à l'ouverture des Paralympiques dans la tribune d'honneur place de La Concorde à Paris.

Le changement c'est maintenant

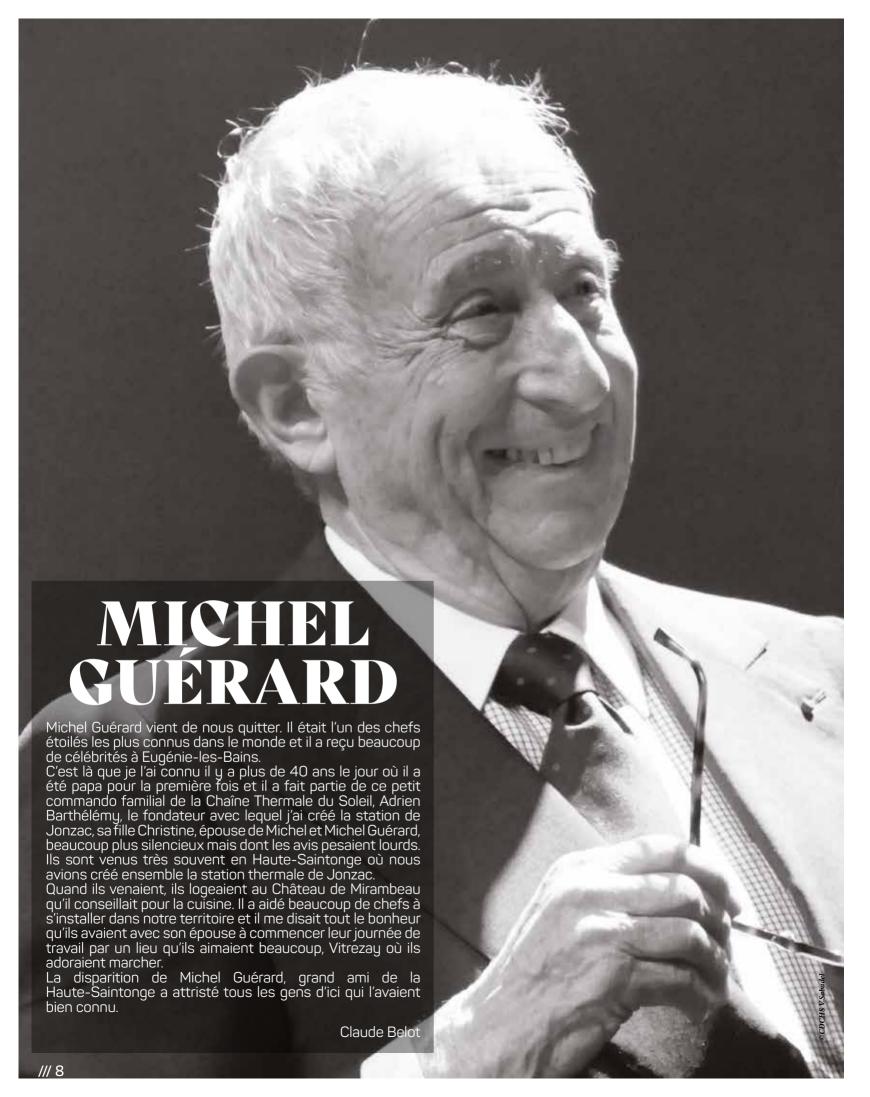
Les Jeux de Barcelone en 1992, comme ceux de Londres, ont marqué un tournant, accélérant les aménagements et accès dans les transports, entreprises, espaces publics, lieux culturels, etc. Les Jeux Paralympiques de Paris 2024 ont changé le regard sur le handicap, qui fait trop souvent encore peur. Gérard Masson se souvient d'une époque où les responsables des chaînes de télévision ne souhaitaient pas diffuser des épreuves de rugby-fauteuil par exemple.

Un message est passé avec la diffusion des Jeux 2024. Gérard Masson constate un changement dans les réactions. Le public a été conquis par la performance des para-athlètes et n'a pas réduit leurs exploits au courage. Progressivement, la reconnaissance du statut de sportif de haut niveau pour les athlètes en situation de handicap s'affirme. Gérard Masson est convaincu que cela peut continuer d'évoluer par le biais de l'éducation. Et c'est aussi pour cela qu'il est intervenu, en amont des Jeux, dans des écoles pour faire connaître et parler des Jeux Paralympiques.

Pour Gérard Masson, il faut également faire preuve d'un certain pragmatisme et ne pas opposer le monde des valides à celui du handicap. Il faut changer le regard des valides sur le handicap. Il faut aussi changer le regard des personnes handicapées sur euxmêmes : les personnes en situation de handicap doivent faire attention à ne pas s'enfermer dans un esprit communautaire. Ne pas attendre, prendre l'initiative, forcer parfois aussi un peu les choses, aller de l'avant, aller vers l'autre... Gérard Masson ne cesse de le répéter lors de ses interventions publiques : «il y a une richesse à mieux se comprendre, un bonheur à partager les choses. La différence nous construit, nous aide à mieux vivre».



2024 Jeux Paralympiques la flamme à Limoges Gérard Masson avec Richard Dacoury - @G.Masson



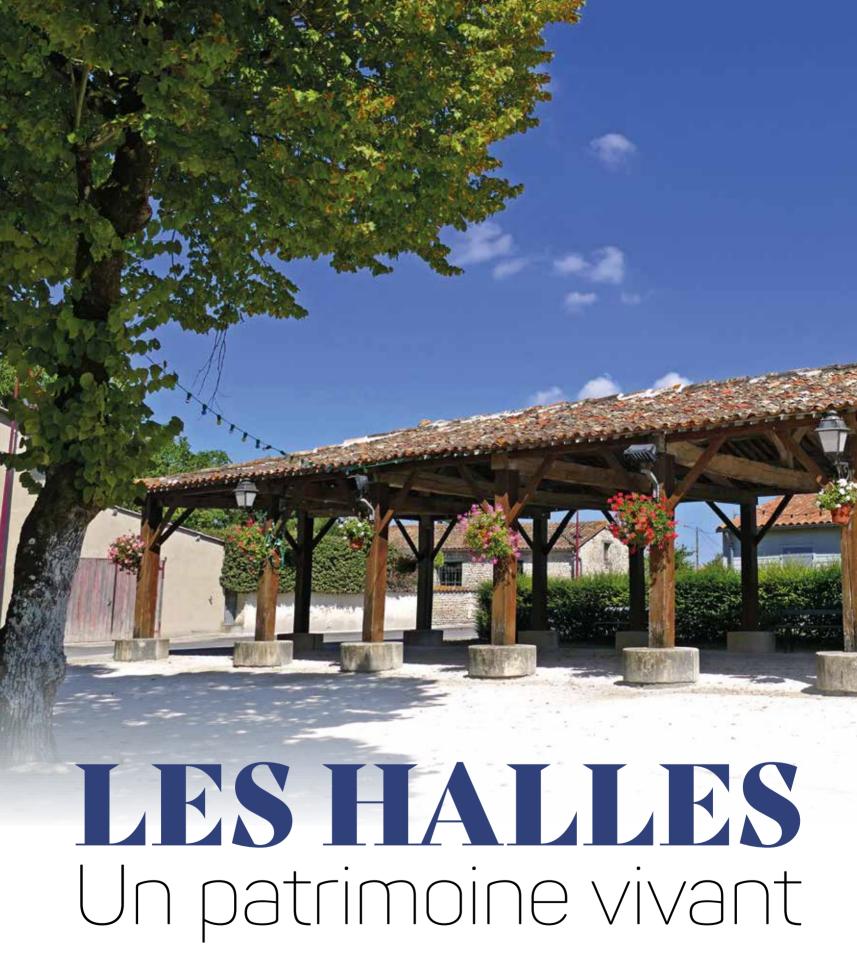












Au même titre que les églises et les châteaux, les halles font partie du patrimoine des villes et villages. Un patrimoine encore vivant de nos jours grâce aux foires et marchés qui se tiennent sous leurs toits. Au-delà, dans leur diversité, qu'elles soient existantes ou détruites, fonctionnelles ou réaffectées, anciennes ou modernes, ouvertes ou fermées, leur implantation témoigne du rayonnement et de l'histoire des communes qui possèdent ou possédaient ce type de bâtiments.



Foires et marchés, une longue histoire

L'origine des foires et marchés se perd dans l'Antiquité. Au fil des siècles, ces lieux d'échanges commerciaux ont eu plus ou moins d'importance avant de connaître un fort renouveau à la fin du Moyen Âge, des XIVe et XVe siècles. Les foires et marchés s'implantent dans les grandes villes et à proximité de voies de communication (routes, fleuves et rivières), avant d'essaimer dans les petits bourgs qui réclament auprès des autorités seigneuriales et royales le droit d'avoir un marché et d'organiser une foire. Ce réseau de foires atteint son apogée au XVIIIe siècle. Une étude menée par l'historienne Caroline Duban comptabilise pas moins de 372 foires, à cette époque, sur la région du Poitou, de l'Aunis, de la Saintonge et de l'Angoumois.

De cette période faste, il reste des noms de place du marché ou du minage (c'est-à-dire de la «halle au blé» ou «halle au grain» qui était alors mesuré selon une ancienne unité, la Mine). Et quelques bâtiments de pierre et de bois racontant parfois une histoire oubliée, un rayonnement révolu. La fin de l'Ancien Régime

marque aussi la fin de ces octrois. Les foires et marchés vont bien évidemment perdurer après la Révolution, mais selon de nouvelles règles et enjeux. L'activité des halles va dépendre du redécoupage administratif et de la réorganisation de l'économie. À partir du XIX^e siècle, avec la révolution industrielle et les changements de modes de vie, de nombreuses halles anciennes commencent à disparaître. Ce mouvement va durer jusqu'au XXe siècle. De nos jours, la préservation de ces bâtiments historiques qui continuent d'abriter des marchés est de mise et l'on assiste aussi à la construction de nouvelles halles.

La disparition

Sur le territoire de la Haute-Saintonge plusieurs halles ont disparu. Celles d'Archiac et de Chevanceaux, dont l'image subsiste sur d'anciennes cartes postales. Une halle est également évoquée à l'époque révolutionnaire au centre de Martron, au moment où cette commune a fusionné avec Boresse, sans que l'on connaisse son origine précise, ni la date exacte de sa disparition. Au XIXe siècle, en 1853, celleci appartient à un dénommé Cremousse qui demeure à Périgueux. Elle est achetée ensuite, avec cinq métairies, par Théodore Richard de Tonnay-Charente. En 1864, l'abbé Augustin Rainguet indique que des foires se tiennent les quatrièmes mardis de chaque mois sous ce bâtiment d'aspect rustique...

À Montguyon, la halle disparaît à la fin du XIX^e siècle. Elle se trouvait sur la place de la Mairie et figurait au cadastre napoléonien. Les seigneurs de Montguyon y perçoivent des revenus jusqu'à la Révolution. Elle appartient ensuite au duc D'Aumale, héritier de Pierre de Condé, seigneur de Montguyon, et aux descendants de la famille de Rohan. La commune en devient en partie propriétaire en 1835, puis en totalité suite à une ordonnance royale du 27 septembre 1837. En 1843, la surface de vente et d'étalage du bâtiment s'accroît, passant de 75 à 136 bancs (ou emplacements) sur une surface portée à un peu plus de 1000 m². Pour autant, le bâtiment est démoli en 1855, après la chute d'une grosse pièce de charpente. En 1890, les trois maisons qui entouraient la halle sont détruites à leur tour pour aménager une place publique. L'une de ces maisons abritait le parquet et servait d'auditoire au juge de paix de Montguyon entre 1804 et 1818 ; selon les informations recueillies par Christophe Métreau, quide-conférencier.

Témoins des temps anciens

Toutes les halles anciennes n'ont pas disparu. À Saint-Fortsur-Gironde, elles sont toujours là, quasi à l'identique de cartes postales du début du siècle dernier, mais elles abritent désormais un commerce. Par contre, ce qui était anciennement l'Hôtel des Postes, à la droite du bâtiment, est toujours occupé par une agence postale. À Champagnolles, les halles ont été rénovées et servent de salle des fêtes communale. Les halles de Fontaines-d'Ozillac sont un témoignage exemplaire de l'histoire de la commune. Le bulletin des Archives de l'Aunis et de Saintonge fait état d'un document datant du 10 août 1599 où un certain Bertrand de Cugnac mentionne les taxes dont devront dorénavant s'acquitter les marchands qui feront commerce (marchandises, bétail, denrées) sur le champ de foire ainsi que dans et autour de la halle nouvellement bâtie...

Signe de sa notoriété, Fontaines-d'Ozillac comptait pas moins de six foires annuelles octroyées par le seigneur local. En 1682,

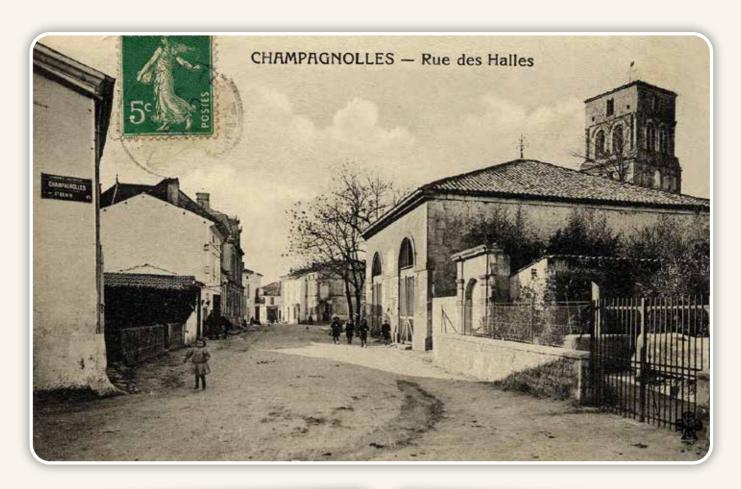
LES HALLES d'autrefois...



















le rapport d'un notaire fait état d'une première reconstruction. La halle passera de mains en mains au fil des héritages des seigneurs de Fontaines et de leurs descendants. Il faut attendre 1836 pour que la commune en fasse acquisition pour 600 francs de l'époque. En mai 1843, il est fait mention de travaux qui doivent être mis en œuvre pour éviter l'écroulement du bâtiment. Les halles seront entièrement reconstruites. Seize tilleuls furent plantés sur la place qui se dote également de murs. Des travaux de réfection ont été menés dans les années 1986-87 en prenant soin de réutiliser ce qui était possible. En l'état, les halles de Fontaines avec ses poteaux et sa charpente en bois coiffée de tuiles sont l'un des rares marchés couverts anciens qui demeurent sur le territoire haut-saintongeais, comme un témoignage du passé.

L'âge de fer

À Pons, les halles sont situées logiquement place du Minage, dans le centre-ville. Des textes anciens mentionnent également une porte du minage. Il existait un marché depuis le haut Moyen Âge qui se situait entre l'ancien château du Fâ et le couvent des Jacobins. L'incendie en 1835 du bureau d'octroi attenant oblige à les reconstruire au même emplacement. Les travaux sont terminés dix ans plus tard, en 1845. Ce marché couvert fut racheté par la ville en 1912. Mais souvent les halles anciennes ont été remplacées par des bâtiments plus modernes au XIX^e siècle. C'est à cette époque que les bâtiments de pierre et de bois disparaissent au profit de structure en fer avec des verrières, comme les pavillons Baltard des célèbres Halles de Paris, elles aussi disparues...

Celles de Jonzac ont été conçues par l'entreprise Guyot Pelletier basée à Orléans. À l'origine, les marchés ont longtemps été situés non loin du château et de sa place. Les premières halles se trouvaient sur la place du Minage, actuellement place de la République. Elles furent déplacées par le Comte de Jonzac au XVIIIe siècle, en 1759. En bois, elles ont été ensuite remplacées par la construction métallique de style Baltard qui se dresse sur l'actuelle place du marché, juste à côté de l'église, et reste encore utilisées aujourd'hui comme telles. Leur construction date de 1889, la même année que l'inauguration de la tour Eiffel...

Les sept chevaliers

Les halles de Montendre datent du XIXe siècle. Elles ont fait l'objet d'une rénovation importante et sont également un exemple de ce patrimoine vivant. Le bâtiment, construit en remplacement des halles médiévales devenues vétustes, a été inauguré en 1863. Il se distingue extérieurement par sa forme octogonale qui lui donne aussi un peu l'aspect d'une église. À l'intérieur, la vaste salle sans pilier est chapeautée d'une charpente en châtaignier exceptionnelle, qui évoque la structure renversée d'un bateau. Il n'en existe que huit en France! C'est également cette charpente qui a failli compromettre l'existence du bâtiment dans les années 70. Le bois s'étant dangereusement détérioré, les halles ont frôlé la démolition pour laisser place à un parking.

Mais, après un référendum organisé en mars 1974, des travaux de rénovation sont entrepris en 1977-1978. C'est dans le cadre de ces travaux que des panneaux vitrés sont posés à la place des grilles fixées sur les portes et ouvertures, transformant ainsi le bâtiment en espace clos, protégé des aléas extérieurs. Ouvertes aux visiteurs, ces halles accueillent désormais des événements culturels et une antenne de l'Office de tourisme en période touristique. Une plaque est posée à l'entrée en l'honneur et en la mémoire des sept chevaliers français vainqueurs de sept chevaliers anglais lors d'un combat qui s'est déroulé durant la guerre de Cent Ans en mai 1402, en contrebas du château de Montendre.



Halles, Marché de Montendre - ©CDCHS V.Sabadel



Saint-Fort-sur-Gironde anciennes halles - ©CDCHS V.Sabadel



Halles, Marché de Jonzac - ©CDCHS V.Sabadel

Changement de propriétaire

D'autres halles seront aussi rénovées et réutilisées pour d'autres activités. C'est le cas des halles de Saint-Genis-de-Saintonge dont l'histoire s'ancre avec celle de la seigneurie de Plassac. La halle primitive en bois datant du XVIe siècle avait une surface au sol en forme de parallélogramme. Elle fut rachetée par la commune en 1830 au marquis de Dampierre pour 1800 francs de l'époque. Remplacées par un bâtiment en pierre en 1835, ces halles seront transformées en salle des fêtes communale près d'un siècle plus tard, en 1931.

À Montlieu, les halles deviendront aussi une salle des fêtes après bien des péripéties. À l'origine, bien avant le rattachement de cette commune à celle de La Garde, il existait une halle qui datait du XV^e siècle. Elle sera détruite en 1867. Dix ans plus tard, une nouvelle halle est construite sur l'emplacement des anciens bâtiments, actuellement place du Général de Gaulle. En 1945, cette structure sera achetée, démontée et remontée avenue du Général Leclerc pour devenir une menuiserie. Rachetées une nouvelle fois, les anciennes halles changent encore de destinée pour devenir un Collège d'Enseignement général puis, quelques années plus tard encore, elles deviendront la salle des fêtes de la commune...

Celles de Mirambeau tombent en ruines à la fin du XIXe siècle. En juillet 1886, le conseil municipal décide de leur reconstruction, ce qui sera chose faite en 1892 pour un coût de 38 000 francs (financé par un emprunt). En 1949, les halles seront transformées en salle des fêtes, conformément à une décision prise juste avant-guerre, en 1938. Près de 40 ans plus tard, en 1973, elles seront démolies sans être remplacées. Il en reste le souvenir sur d'anciennes cartes postales jaunies qui font le bonheur des collectionneurs.

Une nouvelle histoire

Notre époque moderne voit aussi la construction de halles, sans qu'elles soient nécessairement ou uniquement destinées à des activités marchandes. Exemple en est à Chaunac où un nouveau bâtiment a été construit il y a près d'une vingtaine d'années. Le point de départ de sa construction, c'est la tempête de 1999 au cours de laquelle le porche remarquable d'une maison du village avait subi des dégâts. Les propriétaires l'ont démonté en proposant à la mairie de l'intégrer dans une construction nouvelle. C'est ainsi que le projet d'une salle communale s'est concrétisé quelques années plus tard en juillet 2005. Le bâtiment en bois avec des piliers de pierre, conçu par l'architecte Françoise Doutreuwe, offre à la fois un aspect moderne et ancien. Il a été distingué d'un Ruban du Patrimoine en 2007 et a reçu un prix de 4000 euros remis par la SPPEF (Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France), devenue depuis Sites & Monuments.

La commune de Bougneau a également fait construire une halle, sobre et moderne. Le bâtiment remplace l'ancienne serre qui n'était plus en mesure d'accueillir correctement des événements publics. La décision d'ériger ce nouvel édifice a été annoncée fin 2016 par la mairie. En juin 2017, cette halle ouverte à l'architecture en bois, avec un toit de tuiles qui sert aussi partiellement de support à des panneaux photovoltaïques, était prête à recevoir de nombreuses manifestations (marchés nocturnes, brocantes, concerts, etc.). En 2020, elle sera baptisée Halle Communale Stéphane Dugué, suite à la disparition de cet adjoint de la commune. La construction de nouvelles halles au XXIe siècle prouve ainsi, si besoin était, l'importance et la nécessité que conserve encore un tel patrimoine bâti pour les communes.



PLANDE SAUVEGARDE DES BIENS CULTURELS

La protection du patrimoine

L'incendie de Notre-Dame de Paris au printemps 2019 a été l'occasion d'une prise de conscience collective sur la nécessité de protéger les œuvres et biens culturels en cas de périls. Le Ministère de la Culture et la Direction générale des patrimoines ont réaffirmé cette priorité en 2022. Chaque commune doit répondre à cette demande de l'État et mettre en place un Plan de Sauvegarde des Biens Culturels.



Tableau Les cinq sens - Huile sur toile de J.-P. Lescrimier, salles des mariages, château de Jonzac - @CDCHS

Cela concerne tous les établissements et biens culturels (musées, cathédrales, bibliothèques, fonds d'archives, vestiges archéologiques, mobiliers, etc.). Ce plan de prévention est destiné à faire face à une situation d'urgence. En premier lieu, un incendie, ainsi que des dégâts des eaux ou une inondation, en fournissant un protocole d'action pour les services de secours. C'est un outil pour l'intervention des pompiers, ainsi que pour les élus et les responsables des lieux où se situent le patrimoine et les biens à sauvegarder.

Difficile, toutefois, pour les petites communes de dégager des moyens techniques, humains et financiers pour élaborer et mettre en place un tel plan. La CDCHS a donc proposé à l'ensemble des 129 communes de Haute-Saintonge d'en

Retable monumental à Orignolle - ©CDCHS

prendre en charge la réalisation en mobilisant le service Patrimoine et des élus autour du projet : Cyril Penaud (Maire de St-Sorlin-de-Conac), Danielle Giraudeau (Maire de Fontaines-d'Ozillac) et Patrick Carré (adjoint au Maire de Jonzac). Ce plan de sauvegarde communautaire a pu être réalisé en coordination avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et avec le soutien financier du fonds européen LEADER (Liaison Entre Action de Développement

de l'Économie Rurale) via la région Nouvelle-Aquitaine et de la DRAC.

La première étape a été d'identifier et déterminer ce qui doit être sauvegardé en priorité cas de danger. Ce recensement a été fait, sous le contrôle scientifique de la DRAC, par le cabinet Studiolo qui avait déjà réalisé une étude très détaillée des peintures murales présentes dans la plupart des églises de Haute-Saintonge. Si l'essentiel des biens culturels publics du territoire est effectivement présent dans les églises, ce ne sont pas pour autant les seuls bâtiments concernés. Il y a aussi le château de Pons, le château et le tribunal de proximité à Jonzac, quelques mairies et chapelles.

Au total, il y a 153 édifices de répertoriés qui abritent 348 objets devant bénéficier de ce plan de sauvegarde. Il est à souligner que seuls les établissements publics sont concernés. Les établissements privés (musées, etc.) qui abritent des biens et objets culturels remarquables sont également tenus par l'État de mettre en place un protocole de protection en autonomie, par eux-mêmes. Chaque lieu fait l'objet d'une fiche détaillée.

Ces fiches présentent une carte localisant l'endroit qui abrite les biens culturels et la zone de repli où entreposer les œuvres en cas de sinistre. Elles comportent aussi les coordonnées de l'élu référent de la commune et de son adjoint technique pour ce projet. Les œuvres à sauvegarder sont référencées par ordre de priorité, selon des critères validés par la DRAC. Cela définit la marche à suivre lors de l'intervention en cas de sinistre.

Un plan du bâtiment avec ses accès et la localisation des œuvres numérotées selon leur priorité permettent de visualiser les actions à prévoir. Chaque œuvre est décrite. Dans le cas d'une église, par exemple, il peut s'agir de statuettes, de tabernacles, de tableaux, de reliquaires, etc. Une signalétique mentionne leur taille, leur poids et le nombre de personnes nécessaires pour les déplacer. Le protocole d'action est également indiqué avec photos et schémas d'intervention (comment déposer un tableau, manipuler une statue, etc.).

Ces fiches sont partagées avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) qui est le destinataire final du plan de sauvegarde. Les pompiers ont ainsi toutes les informations nécessaires au moment de partir et savent aussi où et comment intervenir, quelles sont précisément les œuvres à évacuer et celles, intransportables, qui sont à protéger sur place avec des

bâches ignifugées.

Ce plan de sauvegarde qui a mobilisé la CDCHS et son service Patrimoine avec la DRAC et le SDIS est le premier projet d'une telle envergure à l'échelle du territoire. Il témoigne aussi de la richesse culturelle de la Haute-Saintonge que les communes, seules, ne pourraient pas protéger.

NOTRE HAUTE-SAINTONGE Une application citoyenne

La Communauté des Communes propose l'application **«Notre Haute-Saintonge»**, centrée sur les producteurs locaux et la question des déchets sur le territoire. Disponible gratuitement sur les plateformes Android et iOS ou via un QR-Code, cette application a été développée par l'agence Beecoming basée à Montlieu-la-Garde, en liaison avec le Service communication de la CDCHS, les producteurs locaux de Haute-Saintonge et les élus qui ont travaillé sur pour ce projet : Jeanne Blanc (Maire de Cercoux) et Christophe Pavie (Maire de Nieul-le-Virouil).

Un nouvel outil indispensable à l'heure où tout le monde, ou presque, possède un smartphone. Très complète, cette appli ne se substitue pas aux autres moyens d'information et d'échanges avec la CDCHS (accueil physique, brochures, courrier, téléphone, internet), mais apporte tous les avantages d'un service numérique (géolocalisation, interactivité, réactivité pour les mises à jour).

Concernant les producteurs, une carte interactive permet de les géolocaliser ainsi que les marchés et points de vente collectifs. L'objectif est de faciliter la mise en relation des producteurs de Haute-Saintonge avec les consommateurs ainsi que les curistes et les touristes. On retrouve les viandes, produits laitiers, fruits et légumes, produits de la vigne et autres saveurs (miel, safran, spiruline, etc.) mis en valeur dans le Guide des producteurs. L'application est le complément direct de cette brochure. Elle apporte une réactivité que le papier ne permet pas.

L'accès à l'information y est plus fluide et dynamique grâce à des fonctionnalités et des filtres qui permettent à l'utilisateur d'affiner sa recherche selon les produits, les jours d'ouverture, les horaires, ainsi que des mises à jour rapides sur les changements d'horaires, de produits ou d'événements particuliers. Le cahier des charges développé pour la brochure à chaque catégorie de producteurs est conservé. Il peut être consulté via l'application, et les producteurs qui veulent figurer sur l'application doivent aussi s'y conformer.

Pour les déchets, l'application rassemble toutes les informations pratiques et nécessaires sur les consignes de tri et l'évolution de la législation. Avec là aussi une possibilité de recherche et de réponse aux questions : que faire de tel ou tel objet, emballages, matériaux, produits, etc. Il y a un besoin de communication sur ce sujet et cet outil numérique conçu avec le Service déchets de la CDCHS propose des astuces sur le compostage et les alternatives possibles pour diminuer ses déchets : les réduire, les réduire, les réduire, les recycler.

Des notifications sur les ramassages (sac jaune et sac noir) et une carte interactive des centres de recyclage, déchetteries, conteneurs à verre et à vêtements, ainsi que le signalement rapide de nouveaux points de collectes complètent efficacement les guides papier du tri et du compostage. L'application offre aussi la possibilité de contribuer activement à la propreté de l'environnement en signalant un incident (point de collecte surchargé, présence de nuisibles, dépôt sauvage, nuisance olfactive, etc.) et de s'engager dans un réseau citoyen pour être référent bio-déchets, donner du broyat ou partager ses connaissances sur la lutte contre le gaspillage alimentaire par







Connectez-vous au territoire

avec la nouvelle application «Notre Haute-Saintonge»



Télécharger l'application sur Play Store, App Store 

LES DERNIERS PÊCHEURS

Ils ne sont plus que quelques-uns à pratiquer la pêche professionnelle artisanale dans l'estuaire de la Gironde, à partir de Vitrezay et Port-Maubert en Haute-Saintonge. Une pêche douce et responsable qui dépend des marées. Ici pas de navire-usine, mais des petits bateaux avec un homme par embarcation. Dans leurs filets, des poissons migrateurs : maigres, aloses, mulets, civelles, etc.



DAMIEN DUPONT

Pêcheur à Vitrezay

Comme son frère, Damien Dupont a suivi les traces de leur père qui était pêcheur sur l'estuaire. Il a aussi suivi une formation au lycée professionnel Maritime de Ciboure. Pour exercer, Damien Dupont a un capacitaire, un permis spécial pour la petite pêche. Le nombre de licences est très limité. Administrativement, Damien Dupont est rattaché à Bordeaux, mais il est basé à Vitrezay. Sa principale zone de pêche est dans ce secteur, sauf durant la période du maigre qui l'emmène vers Mortagne.

La saison de pêche fluctue selon les migrations des poissons dans l'estuaire et des quotas. De juillet à septembre, ce sont les mulets. Présent sur l'ensemble de l'estuaire, c'est le poisson le plus pêché. À cette même période, Damien Dupont pêche aussi les crevettes blanches, si typiques de l'estuaire. Elles sont pêchées à la nasse,

pêche de la lamproie reste ouverte en rivière, où Damien Dupont conserve une licence.

D'avril à mai, ce sont les «maigrettes». Des «petits» maigres qui font quand même entre 800 gr et 2 ou 3 kg. Puis, à partir de mai jusqu'en juin, ce sont les «gros» maigres qui sont pêchés. Ils viennent dans l'estuaire pour frayer. Les mâles grognent pour attirer les femelles. On peut utiliser un sondeur, mais les pêcheurs les repèrent à l'oreille! Il suffit de stopper les moteurs du bateau et de coller son oreille à la coque du bateau, façon indien sioux, pour entendre ces étranges grognements et localiser ainsi le banc de poissons. Quand il fait chaud, leurs grognements sont encore plus forts. Il n'y a presque pas besoin de se pencher pour les entendre lorsqu'on est au-dessus. Cette pêche se fait à la hauteur de

Mortagne.

Les volumes de pêche dépendent aussi des conditions météo. du beau temps et de la température. année pluvieuse Cette apporté beaucoup d'eau douce et cela a joué énormément sur la migration des poissons. Les maigres sont arrivés en retard. Damien Dupont a aussi constaté quelques changements sur l'estuaire. Notamment, la présence en nombre de silures. Ils se sont bien adaptés à l'eau saumâtre de l'estuaire et il y en a désormais beaucoup. Mais ce poisson «monstrueux», prédateur carnassier, est peu consommé, et ne compte pas pour la pêche.

Les pibales sont plus présentes qu'à une époque, par contre, la situation pour l'esturgeon est toujours figée. Sa pêche

demeure interdite depuis 1983. Lorsqu'il est pris dans les filets accidentellement, l'esturgeon est remis à l'eau. Sa position et son numéro, s'il est bagué, sont signalés à l'Institut qui s'occupe de son suivi. Il est de plus en plus gros, ce qui est plutôt bon signe, même si sa pêche dans l'estuaire ne rouvrira sans doute pas avant longtemps.

L'alose était également pêchée en abondance à une époque. Ce n'est plus le cas maintenant. Sa pêche est désormais interdite dans l'estuaire. Prises pour la préservation des espèces de poissons, d'une manière générale, ces réglementations qui se durcissent pèsent sur l'avenir de la pêche dans l'estuaire de la Gironde, où les bateaux rapides des pêcheurs ont depuis longtemps remplacé les yoles, ces embarcations traditionnelles des anciens.



Damien Dupont ©CDCHS V. Sabadel

après avoir été appâtées comme des crustacés. Sa femme en vend sur les marchés de Jonzac et Blaye. Sa pêche est aussi destinée aux mareyeurs de la criée de La Rochelle.

De novembre à février-mars, c'est la saison des civelles (ou pibales). La période de pêche de ces alevins d'anguilles a été réduite et est très réglementée. Une petite dizaine de pêcheurs de la région vient spécialement pour cette occasion. Les pibales longent le bord de la Gironde. À contre-courant, le plus souvent à marée descendante, les pêcheurs déploient des cadres avec de petits filets pour les capturer. Lorsque le quota de pêche est atteint, cette activité cesse et laisse un creux dans le planning de Damien Dupont. De mars à avril, il y avait la lamproie, mais sa pêche a été interdite en 2023 dans l'estuaire. Pour le moment, la



YANNICK GADRAT

Pêcheur à Port-Maubert

Une histoire de famille : Yannick Gadrat représente la 5e génération de pêcheurs sur l'estuaire de la Gironde. Une pêche pratiquée sur Port-Maubert, mais aussi sur la Dordogne. Yannick Gadrat exerce son métier en tant qu'inscrit maritime depuis 1998, mais il a des licences fluviales pour pêcher l'alose et la lamproie depuis 1996. Yannick Gadrat pratique la pêche typique d'un pêcheur sur l'estuaire, rythmée par les saisons. Il réserve une partie de ses prises pour le Délice de Maubert, la conserverie artisanale tenue par sa compagne, où l'on trouve notamment des soupes de gattes, des rillettes de poissons, des plats cuisinés, etc. L'autre partie de sa pêche est vendue aux criées de La Rochelle, Royan et La Cotinière.

Comme ses confrères, l'hiver, Yannick Gadrat pêche les civelles. Jusqu'à présent, la période s'étendait de mi-novembre à fin mars, mais les dates ont été réduites du 12 décembre au 1er mars. Comme le fait remarquer Yannick Gadrat, 70 % du volume de la pêche des civelles est réservé pour le repeuplement de l'espèce qui s'effectue dans toute l'Europe. Sur les 30 % restant, 25 partent pour l'alevinage dans des fermes aquacoles, principalement dans les pays scandinaves qui sont friands d'anguilles fumées. Au final, seuls 5 % des civelles pêchées font l'objet d'une consommation réelle. Elles sont toujours très prisées en Espagne, notamment.

À l'occasion de la pêche des civelles, Yannick Gadrat est rejoint par quelques autres pêcheurs qui peuvent parfois rester ensuite pour la saison des maigrettes durant le printemps. Mais ce sont les gros maigres qui sont attendus impatiemment. Leur période de pêche se déroule sur une période de deux mois, en mai-juin. Ils viennent dans l'estuaire pour frayer et repartent ensuite. Les maigres trahissent leur présence par le bruit sourd, les grognements, qu'ils émettent à ce moment-là. C'est ce qui permet une «pêche à l'écoute» pour repérer les bancs avant de jeter les filets. Comme Yannick Gadrat a pu le constater, les maigres arrivent de plus en plus tôt, dès fin avril / mi-mai, alors qu'avant c'était plutôt début juin.

Leur zone de pêche s'est déplacée également. Les anciens pêcheurs, à la fin des années 80, allaient encore principalement vers Meschers et Talmont avec des yoles, alors que maintenant la pêche au maigre s'effectue vers Mortagne. Pour autant, c'est une espèce qui se porte bien. Si sa croissance est exponentielle alors que nombre d'espèces de poissons voient leur nombre diminuer, c'est



Port Maubert bateau de pêche ©CDCHS V. Sabadel

aussi parce que les pêcheurs pratiquent l'insémination artificielle, directement à bord de leurs bateaux depuis une trentaine d'années. C'est un pisciculteur qui venait récupérer les œufs et la laitance qui leur a donné cette idée. Depuis, une étude scientifique menée il y a 4 ans a montré que cette fécondation avait un taux de réussite de 80 %!

Lorsque l'on demande à Yannick Gadrat quels sont les changements qu'il a pu constater depuis qu'il exerce son métier, il pointe aussi la législation et les réglementations. Mais c'est surtout le regard globalement porté sur les pêcheurs qu'il déplore. La pêche dans l'estuaire est artisanale et respectueuse de l'environnement, et ne saurait être assimilée à la pêche industrielle dont les capacités et les nuisances sont sans commune mesure.

Comme le raconte aussi Yannick Gadrat, le jour où les pêcheurs ont constaté une diminution des civelles, ils ont pris de leur propre chef l'initiative de mettre en place un plan de gestion et de s'assujettir à des quotas. Une mesure qui a porté ses fruits, puisque les civelles reviennent en nombre. De plus, lorsqu'une espèce de poisson est menacée, ce n'est pas toujours qu'une question de surpêche. D'autres facteurs entrent en jeu comme la météo, les infrastructures, l'hydraulique, la pollution, etc. Et bien qu'il ne soit pas d'une nature pessimiste, Yannick Gadrat se demande malgré tout si sa génération ne sera pas la dernière à pratiquer la pêche professionnelle artisanale dans l'estuaire de la Gironde...

INFORMATIONS

Délice de Maubert

40 rue des Pêcheurs, Port-Maubert 17240 Saint-Fort-sur-Gironde

Tél.: 06 88 83 95 48



Port Maubert bateau de pêche ©CDCHS V. Sabadel



Port-Maubert, Délice de Maubert ©CDCHS V. Sabadel



L'APICULTURE EN HAUTE-SAINTONGE

Passions et préoccupations

La Haute-Saintonge présente une diversité de terrains, d'arbres et de fleurs, suffisante pour récolter plusieurs sortes de miels au fil d'une partie du printemps et de l'été. Mais cette année, comme partout ailleurs, la météo froide et très pluvieuse a réduit et contrarié la période de floraison. Les abeilles n'ont pas été à la fête. Et la récolte de miel s'en trouve considérablement réduite. L'année 2024 s'annonce plus que mauvaise. Ce problème climatique qui s'ajoute aux autres menaces pesant sur les ruchers, comme les frelons asiatiques, le varroa et la pollution environnementale, peut même inciter certains apiculteurs à réorienter leurs activités. Pour autant, l'apiculture, artisanale et locale, reste une activité passionnante faite par des passionnés.

MAURICE DOUTEAU

Apiculteur à Saint-Palais-de-Négrignac, Maurice Douteau est un peu l'oracle que l'on consulte sur ce sujet, l'historien des abeilles en Haute-Saintonge et au-delà. Il aime partager ses connaissances avec le plus grand nombre. Son rapport avec l'apiculture n'est pas une histoire de famille, comme beaucoup de ses homologues, mais une histoire pédagogique.

Instituteur, Maurice Douteau est arrivé à Chevanceaux en 1974. Un an plus tard, l'idée lui vient de tourner un petit film en Super 8 pour montrer le travail d'un apiculteur aux élèves de son école. C'est ainsi qu'il est tombé dans les abeilles et que, malgré toutes les piqûres de rappel, la maladie ne lui a pas passé... Il a commencé avec deux ruches et en a maintenant une quarantaine. Il pratique toujours l'apiculture pour le plaisir.

Maurice Douteau est également co-président de la Fédération Apicole de Charente-Maritime. Comme son nom l'indique, cette structure fédère les apiculteurs, qu'ils soient amateurs avec quelques ruches ou professionnels avec des centaines. Elle compte 300 adhérents. La fédération a un rôle d'information et d'assistance technique. Maurice Douteau dispense notamment des conseils phytosanitaires aux apiculteurs qui font face aux prédateurs des abeilles.



Abeilles M. Douteau ©CDCHS V. Sabadel

Cette année, l'aide porte sur un nouveau produit médicamenteux à base d'acide formique pour lutter contre le varroa. Cet acarien est arrivé dans les années 80. Il se développe dans les couvains, suce la lymphe des larves et se fixe ensuite sur le dos des abeilles, un peu comme une tique. Le traitement contre ce parasite doit intervenir tous les ans, après la récolte de miel.

L'autre prédateur est le frelon asiatique à pattes jaunes (vespa velutina). Si l'abeille asiatique (apis cerana) a développé des techniques de défense, ce n'est pas le cas des abeilles domestiques européennes (apis mellifera mellifera). La seule solution est de piéger les frelons. De nouveaux dispositifs sont efficaces, comme les harpes électriques. Cela se présente sous forme d'un cadre avec des fils sous tension tendus à la verticale. L'espacement est suffisant pour laisser passer les abeilles, mais pas pour les frelons asiatiques qui sont ainsi éliminés par électrocution.



La reine, grande et noire au centre M. Douteau ©CDCHS V. Sabadel

Pour Maurice Douteau c'est une lutte qui aurait pu — qui aurait d \hat{u} — être menée dès les premiers repérages de ce frelon dans nos régions en 2004 ! Maurice Douteau est également soucieux du patrimoine génétique des abeilles. Pour cette raison, il s'attache aux abeilles noires, qui ne sont pas élevées industriellement, mais qu'il est difficile de préserver.

Cette crise que traverse l'apiculture est «multifactorielle» (pollution, parasites, climat, etc.), mais comme le rappelle Maurice Douteau, ces problèmes concernent tous le monde. Sans abeilles, pas de pollinisation. Pratiquement toute la végétation et 80 % de ce que nous consommons comme fruits et légumes existe grâce aux pollinisateurs. Si les abeilles disparaissent, tout s'écroule.

INFORMATIONS

Maurice Douteau

Apiculteur, Saint-Palais-de-Négrignac.

Tél.: 06 52 05 11 61

Fédération Apicole de Charente-Maritime

Site: facm.viabloga.com

LES BALADINS

Bruno Lugan s'est installé comme apiculteur en Haute-Saintonge en 1997, après avoir grandi et travaillé à Madagascar. C'est un oncle basé dans le Tarn qui l'a motivé pour se lancer dans l'apiculture. Après lui avoir rendu visite, il repart avec quelques ruches et se lance dans l'aventure. Il démarre à Mérignac-le-Pin, avant de s'installer à Allas-Bocage.

Ses ruches sont posées sur un rayon d'une dizaine de kilomètres. Ce périmètre était un peu plus large avant la période du Covid. Mais la restriction de circuler durant la pandémie a amené Bruno Lugan a recentré ses ruchers. Avant, il possédait une centaine de ruches, il en a désormais moins, mais cela suffit pour une activité artisanale et traditionnelle. La diversité des sols et de la flore de la région lui permet d'assurer une récolte variée, selon les endroits et la période.

En premier, au mois d'avril, c'est du miel de colza. En mai, c'est l'acacia, mais cela fait maintenant cinq ans que Bruno Lugan n'a pas pu en faire, ou alors mélangé à d'autres fleurs. Vient ensuite le miel de châtaignier ou du miel de forêt, qui peut contenir du châtaignier avec d'autres fleurs. En dernier, c'est un miel de fleurs avec du tournesol. La saison prend fin en août. Mais cette année, avec les pluies, la récolte de Bruno Lugan va être très réduite, comme pour tous les apiculteurs sur l'ensemble du pays.

En temps normal, le rendement par ruche est d'environ 25 kilos en moyenne par an. Ce chiffre varie d'une saison à l'autre, mais ce volume baisse d'année en année. Tout comme le nombre de ruches : le taux de mortalité des abeilles peut désormais parfois atteindre 28 à 30 %, alors que le taux naturel est de 3 à 5 %. La

météo, le changement climatique, les frelons asiatiques, le varroa, la pollution et les normes administratives sont autant de facteurs aggravants.

Cette chute de production du miel a poussé Bruno Lugan à développer des produits dérivés : du pain d'épices et surtout du nougat blanc. La salle où il extrait son miel, à froid et sans aucun traitement chimique, se transforme régulièrement en atelier. Tout est fait maison, sans glucose et uniquement avec des produits locaux et bio (feuille d'azyme, amandes, noisettes, blanc d'œuf).

C'est désormais le produit phare de Bruno Lugan. Il en fournit aussi à d'autres confiseurs et envoie une bonne partie de sa production à des revendeurs dans d'autres régions de France. Cette fabrication de nougat blanc devrait s'accentuer encore davantage à partir de l'année prochaine. Vice-président du Syndicat des Producteurs à la Maison de la Forêt, Bruno Lugan vend son miel, son pain d'épices et son nougat blanc sous la marque «Les Baladins».

INFORMATIONS

Les Baladins

Bruno Lugan, Allas-Bocage. **Tél.**: 09 83 01 18 99

Miels, pain d'épices, nougat blanc

En vente sur le marché de Jonzac les mardis et vendredis, et sur quelques points de vente dont la Maison de la Vigne à Archiac et la Maison de la Forêt à Montlieu-la-Garde



Bruno Lugan au marché de Jonzac ©CDCHS V. Sabadel



LE RUCHER DES DEUX FRÈRES

Avec son frère Charles, Dominique Julien a été initié dès son plus jeune âge par son père qui a commencé l'apiculture dans les années 50 à Saint-Fort-sur Gironde sous l'influence de son oncle. Mais avant de devenir apiculteur à son tour, Dominique Julien a eu plusieurs vies en région parisienne, comme facteur puis infirmier en psychiatrie. C'est à son retour sur Jonzac, qu'il s'est lancé à son compte dans l'apiculture.

Installé à Clam, Dominique Julien est apiculteur en parallèle à ses activités professionnelles depuis 1985. Son frère est également apiculteur et éleveur à Cancale où il vit désormais après également un parcours professionnel multiple. Si leur père n'est plus de ce monde aujourd'hui, l'apiculture reste le fil conducteur de leur vie familiale. Le Rucher les réunit toujours.

Dominique Julien et son frère s'inscrivent dans la tradition apicole artisanale et ne cherchent pas à multiplier le volume de miel récolté, comme cela peut se faire en nourrissant à l'excès les abeilles avec du glucose ou du sucre candi... Ils s'interdisent ce genre de pratique, sauf période de disette quand il n'est pas possible faire autrement pour préserver l'essaim.

Les ruches sont réparties sur trois secteurs géographiques bien déterminés, selon la ressource nectarifère. Une fois placés en fonction de ces ressources, ainsi que des affinités développées avec le monde rural, agriculteurs ou forestiers, les ruchers des deux frères restent au même endroit.

Certaines sont dans un environnement qui donne principalement du miel de tournesol et de châtaignier. Une autre partie est posée sur un massif qui produit principalement du miel de châtaigner, de bourdaine et de bruyère. Ce miel, pâteux, ne coule pas et doit être récolté avec une picoteuse. Les aiguilles de cette machine permettent de l'extraire des alvéoles.

Une troisième partie des ruches se trouve sur le secteur de Jonzac, Nieul-le-Virouil, Saint-Germain-de-Lusignan... Plusieurs ruchers historiques sont sur la route de Mosnac. Un agriculteur qui faisait de la luzerne à graine avait accepté les ruches sur son terrain et elles sont restées là depuis. À Saint-Germain, les deux frères ont établi aussi un rucher d'élevage, comme à Ozillac.

Ces ruchers donnent un miel de mélange de fleurs, tandis que ceux d'autres secteurs donnent un peu de miel de tournesol ou de colza, et plus rarement, là où la terre est légère et drainante, d'acacia. Tous les miels du Rucher des Deux Frères sont extraits à froid. Ils sont disponibles en partie dans la grande distribution, dans quelques commerces, dont la boutique tenue par le frère de Dominique Julien et sa compagne, avec d'autres «miels des copains», et surtout en vente directe.

INFORMATIONS

Le Rucher des Deux Frères

Dominique Julien, Clam **Tél.:** 06 80 02 39 04

Miels selon les saisons

Vente directe sur rendez-vous.



Extraction du miel ©CDCHS V.Sabadel

Extracteur de miel ©CDCHS V.Sabadel

RUQHD

Isabelle et Philippe Bouffet ont tenu un commerce d'alimentation pendant 35 ans à Mortagne avant d'avoir l'opportunité de changer de vie professionnelle pour devenir apiculteurs à Saint-Fortsur-Gironde. Une activité qu'ils pratiquaient déjà en amateurs, avant de s'y mettre à plein temps en 2011. Leur fille, également apicultrice en Gironde, a suivi une formation et a partagé avec eux ses connaissances pour développer leur rucher.

Contrairement à beaucoup de leurs confrères, Isabelle et Philippe Bouffet pratiquent la transhumance. Ils déplacent leurs ruches selon les périodes de floraison. C'est au mois d'août qu'ils les laissent le plus longtemps au même endroit. Sinon, elles sont posées environ toutes les trois semaines sur des champs, ou des endroits de cultures différentes et variées.

Les déplacements se font de nuit. Les ruches sont soigneusement fermées et chargées sur un camion. Les abeilles ne sont pas perturbées. Dès la levée du jour, elles reprennent leurs activités après un premier plan d'envol, de repérage... Cela leur fait de la nourriture différente et, de fait, les miels récoltés sont différents.

Cela limite aussi l'impact des frelons asiatiques et de la pollution puisqu'Isabelle et Philippe Bouffet se tournent vers des agriculteurs, responsables et sensibles à cette question, qui font des cultures différentes tous les ans, et qui les préviennent s'ils mettent en œuvre des traitements qui pourraient nuire à leurs ruchers.

Au printemps, Isabelle et Philippe Bouffet récoltent du miel de colza. En allant tout au Sud de la Haute-Saintonge, du miel d'acacia, mais c'est de plus en plus rare et difficile depuis quelques années. Pour le miel de châtaignier, ils restent dans les alentours, sur Pons, Montendre, etc. La saison avançant, il y a aussi du miel de ronce, un miel «typique» et après, du tournesol au mois d'août. C'est le pic de la récolte. En toute fin de saison, il est possible de faire du miel de bruyère.



Tous leurs miels font l'objet d'une extraction à froid. L'une de leur référence est un «miel crémeux» de couleur jaune. C'est un assemblage, à base de miel de printemps (colza) et de tournesol, pour obtenir une cristallisation plus fine. Les miels de fleurs comme le colza sont riches en glucose et cristallisent facilement. À l'inverse, les miels de châtaignier ou d'acacia, plus riches en fructose, sont très liquides.

Le Rucher d'Isabeille propose aussi un peu de propolis et de pollen selon les années. Isabelle et Philippe Bouffet fabriquent aussi du vinaigre de miel. Pour les autres dérivés, ils fournissent leur miel à un artisan et reçoivent en retour un produit fini : un confiseur pour les bonbons, un cirier pour les bougies.

INFORMATIONS

Le Rucher d'Isabeille

Isabelle et Philippe Bouffet, Saint-Fort-sur-Gironde.

Tél.: 06 32 73 61 00

@ Le-Rucher-dIsabeille

> Miels, pollen. propolis, vinaigre de miel, bonbons, bougies... Marchés (Mortagne, Saint-Fort, Cozes), boutique de producteurs, boulangeries et en vente directe sur rendez-vous.



LE RUCHER PONTOIS

Nicolas Cotineau est un cueilleur d'essaims. Durant son existence de 3 à 4 ans environ, contre deux mois pour une abeille ouvrière, la reine ne sort qu'une seule fois de la ruche pour se faire féconder. Elle ne ressortira plus, sauf si la colonie a décidé de refaire une cellule royale qui donnera naissance à une nouvelle reine.

À ce moment-là, l'ancienne reine laisse sa place et part en entraînant derrière elle une partie de la ruche, un essaim, vers un nouvel endroit. C'est avant la période de floraison, entre mars et juin, que se situe le meilleur moment pour l'essaimage. La nature étant bien faite, certaines abeilles partent en repérage et reviennent après avoir trouvé un endroit adéquat.

L'essaim se rassemble, formant comme un nuage qui peut atteindre un mètre de large. Puis les abeilles s'envolent d'un coup vers leur nouvelle destination, directement ou par étapes. C'est là que Nicolas Cotineau intervient, lorsque l'essaim s'est posé. La plupart des essaims sont récupérés par des apiculteurs amateurs. Les professionnels achètent des abeilles et des reines qui ont été sélectionnées pour être productives et le moins essaimeuses possible.

L'essaim se niche parfois dans des endroits difficilement accessibles, dans des cheminées ou des creux d'arbres. Si l'essaim est en boule, au-dessus de la reine, il suffit de le secouer pour le faire tomber dans un seau et le récupérer. On peut aussi enfumer ou arroser les abeilles pour les leurrer, leur faire croire qu'il pleut pour qu'elles rentrent plus vite...

Nicolas Cotineau demande des informations et des photos avant d'intervenir. Il évite les endroits risqués (toitures, cheminées, hauteur importante, etc.) et s'assure que ce ne sont pas des guêpes ou des frelons. Auquel cas, des sociétés spécialisées interviennent. Mais une fois l'essaim récupéré, rien ne garantit que les abeilles vont rester. Elles peuvent repartir ailleurs.

La récupération d'essaims est un service que Nicolas Cotineau offre gratuitement. Cela rend service aux gens et cela lui permet de refaire son cheptel. Cela fait maintenant quatre saisons qu'il pratique cette activité, le plus souvent en compagnie de son fils à qui il transmet ainsi sa passion.

Nicolas Cotineau est aussi un apiculteur amateur. Il installé depuis novembre 2021 en Haute-Saintonge, à Pons. Pompier de métier (dans l'administratif et comme volontaire sur le terrain), Nicolas Cotineau habitait auparavant dans le Val d'Oise. C'est l'un de ses collègues, apiculteur, qui lui a donné l'envie de s'y mettre.

Il possède seulement une quinzaine de ruches, ce qui est suffisant par rapport aux objectifs qu'il s'est fixés : se faire plaisir et pouvoir rentabiliser son matériel avec la vente de miel de fleurs et de forêt qu'il commercialise sous l'étiquette «Rucher Pontois».

INFORMATIONS

Le Rucher Pontois

Nicolas Cotineau. Pons.

Tél.: 07 85 11 13 47. Mail: nicolas.cotineau@orange.fr

Miels en vente directe, sur rendez-vous.

Récupération d'essaims d'abeilles, intervention gratuite.

LA LUTHERIE Un métier exigeant

La lutherie est un métier d'art. Un métier rare aussi, tant la fabrication d'un instrument demande de l'excellence et de l'expérience. En Haute-Saintonge, ils sont deux orfèvres en la matière. Spécialiste des violons pour l'un, des guitares pour l'autre, leur savoir-faire est prisé par des musiciens français et internationaux de renoms.



PAUL COLLINS

Le respect de la tradition

Cela fait une vingtaine d'années maintenant que Paul Collins s'est installé à Chadenac. Au départ, c'était un lieu de vacances où il a fini par acheter une maison avec sa femme. Au fil de leurs séjours, quand vient le moment du retour de l'autre côté de la Manche, il est de plus en plus difficile de repartir. Ils finissent par décider de rester. Paul Collins va y établir son atelier pour poursuivre ses activités de luthier. Un métier qu'il exerce maintenant depuis plus de 40 ans.

Paul Collins a fait ses études à la Newark School of Violin Making, une prestigieuse école de lutherie dans le Nottinghamshire, à l'Est de l'Angleterre. Diplômé en 1984, il commence à travailler à son propre compte, plus au Sud dans l'Essex. Par la suite, il donne aussi des cours pendant trois ans à l'université en tant que professeur de lutherie à Londres. Lorsqu'il s'établit en Haute-Saintonge, c'est déjà un luthier très réputé avec une clientèle choisie.

Les clients de Paul Collins sont uniquement des musiciens professionnels qui exercent en solo ou au sein de formations réputées comme l'orchestre symphonique de la BBC, l'orchestre de chambre de la Communauté Européenne, l'orchestre philharmonique de Londres, l'orchestre symphonique de Londres, le Philharmonia, et l'orchestre symphonique de Sydney. Délaissant la simple réparation, la restauration ou l'expertise, Paul Collins se consacre exclusivement à la fabrication d'instruments neufs pour ces virtuoses.

La plupart de ses instruments sont des altos, un peu plus grands et plus graves que les violons qu'il fabrique également. Plus rarement, Paul Collins conçoit aussi des violoncelles, mais pas de contrebasses. Il se concentre sur ces instruments pour quatuor à cordes. Paul Collins travaille en respectant à la lettre les règles et méthodes traditionnelles de fabrication de la période baroque qui s'est incarnée à partir de la fin du XVIe siècle, notamment en Italie, terre d'élection des instruments à corde frottée.

Ses instruments s'inspirent de ceux des grands maîtres italiens du baroque. Paul Collins y ajoute sa touche personnelle de manière subtile, ce qui les rend uniques. Pour les façonner, il utilise les mêmes outils que les luthiers de Cremone, ville-phare pour la lutherie dès le XVIe siècle. Ses rabots, couteaux et gouges sont identiques à ceux employés dans les ateliers à l'époque de Stradivarius et de Guarneri.

Le point de départ de la fabrication se fait sur la base d'un modèle. Pour les connaisseurs, Paul Collins fabrique ses violons en s'inspirant de ceux de Joseph Guarneri del Gesu, principalement le King Joseph de 1737 et le Lord Wilton de 1742. Pour ses altos, il se réfère à d'autres grands maîtres italiens : Gasparo da Salo, Maggini et Guarneri. Quant au violoncelle, il est calqué sur un instrument conçu par Ruggeri en 1666.

Une fois le modèle choisi, Paul Collins travaille un bois de qualité, sélectionné avec soin pour ses propriétés acoustiques et sa qualité esthétique. Souvent du sapin et de l'érable, plus rarement du peuplier et du frêne. La première étape consiste à chauffer le bois pour donner une forme aux principales pièces qui composent l'instrument (l'éclisse, le dos et la tête). Le reste est en sapin, plus dense et qui ne bouge pas (il a été coupé plusieurs années avant son utilisation).



Le corps (le dessous) est souvent composé de deux parties collées, en symétrie, la largeur nécessaire, d'un seul tenant, n'étant pas toujours disponible ou exploitable en lutherie. Une fois l'assemblage, le ponçage et la marqueterie réalisés pour les fines frises ornementales, commence alors un long travail de vernissage qui peut durer un mois. Ce vernissage met aussi en valeur les nervures du bois et affirme ses couleurs. Le vernis apporte une patine qui permet aussi à ses violons ou altos, neufs, de ne pas trop trancher, esthétiquement, par rapport aux autres instruments dans un orchestre. Il a aussi un rôle de protection.

Tout est entièrement réalisé à la main. Les pièces sont dégrossies à l'aide d'une gouge et les finitions se font avec des outils de précisions. Certains, comme des rabots, paraissent minuscules comparés à ceux employés en menuiserie. La colle, à base animale, est elle aussi comparable à ce qui se faisait de l'époque baroque. Paul Collins fabrique ses vernis lui-même et utilise des colorants naturels.

La dernière étape de la conception est marquée par la pose des chevilles, du chevalet et des cordes. Celles-ci sont en boyau de mouton, toujours dans le respect de la tradition. Mais une musicienne basée à Singapour qui utilisait l'un de ses instruments a dû changer pour des cordes synthétiques, compte tenu des contraintes climatiques locales (chaleur et humidité). Les cordes sont posées en dernier. C'est l'âme du violon. Une petite pièce placée à l'intérieur de la caisse de résonnance transmet les vibrations des cordes et donne ainsi une partie de l'identité sonore d'un instrument.

Mais comme tous les matériaux travaillent, la sonorité de l'instrument est amenée à changer entre cette dernière étape et les réglages nécessaires qui interviennent en fonction des différents besoins et du jeu des interprètes. À l'usage et au fil du temps, la sonorité change également. Tout ce processus de fabrication prend du temps et l'on comprend que Paul Collins ne conçoit, en moyenne, que cinq instruments par an. Du sur-mesure pour une clientèle de musiciens qui font «résonner» ses violons dans le monde entier.

INFORMATIONS

> Paul Collins

Tél.: 05 46 92 89 42

Mail: paul@collinsviolins.com **Site:** www.collinsviolins.com

FRANCK BÉLIER Guitares, Basses & Mandolines

Franck Bélier exerce son métier de luthier depuis de nombreuses années à Léoville. Il fabrique des guitares acoustiques et électriques, des basses et quelques autres instruments de la même famille comme des mandolines. Sa réputation est bien établie et son nom circule entre musiciens professionnels et amateurs avertis, d'autant qu'il fait aussi parfois de la restauration sur des instruments de collection.

Pour Franck Bélier, la guitare est au départ une aventure «rockn-roll» et non pas une histoire de famille comme c'est souvent le cas pour le violon ou le piano par exemple. C'est à 11 ans qu'il tient entre ses mains sa première guitare. C'est une guitare électrique, nous sommes au début des années 80. L'heure est à la new wave et surtout au métal et au hard-rock pour Franck Bélier. Il éprouve une sorte d'attirance magnétique pour la guitare.



Mais il ne se contente pas d'apprendre à en jouer. Dès le départ, il est intrigué par cet instrument emblématique. Franck Bélier veut savoir comment cela fonctionne, comment c'est fait. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, malgré le fait que la guitare soit très répandue, il n'y a à l'époque encore quasiment aucune formation dédiée. La lutherie est principalement réservée à ce qu'on appelle le quatuor, les instruments à cordes classiques : violon, alto et violoncelle. Mais ce n'est pas la famille d'instruments que Franck Bélier affectionne.

Les choses ont évolué et se sont structurées depuis, mais à l'époque en France il n'y avait pratiquement pas de filière spécifique pour apprendre à fabriquer une guitare. Il commencera donc à approcher le métier par petites touches, surtout en autodidacte, avant d'intégrer l'ITEMM (Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique) au Mans.

C'est l'ébénisterie vers laquelle il a été orienté, faute de formation de luthier adéquate pour les guitares, qui va lui permettre de franchir un cap. Franck Bélier apprend la restauration, la marqueterie, le vernissage à l'ancienne et divers procédés qui lui servent toujours aujourd'hui dans les différentes étapes de la conception de ses guitares.

La bascule vers son métier actuel viendra plus tard, avec une autre formation dans l'archèterie de violon qui va durer deux ans. C'est pour lui une ouverture encore plus vaste sur le travail du bois. Il y apprend la rigueur, l'exigence, la précision et réapprend beaucoup de techniques qu'il pensait maîtriser. Ensuite, Franck Bélier va poursuivre son apprentissage chez un luthier à Lyon puis à Cognac dans l'atelier de lutherie de Maurice Dupont. C'est finalement en 2002 qu'il s'installe à son compte, un temps à Archiac puis à Saint-Bonnet-sur-Gironde, avant de se fixer à Léoville en 2010.

Il se passera de longues années avant que Franck Bélier soit satisfait de son travail. Il repense en souriant à ses premières expériences avec des copains, quand il sciait des planches de bois pour essayer de fabriquer un instrument, et à sa première année de CAP, lorsqu'il pressait ses profs pour pouvoir profiter des machines en dehors des cours...

La guitare électrique sera un point de départ. Elle est plus simple de confection. Le manche doit être précis, mais il n'y a pas de caisse, de corps (les Anglais utilisent le terme explicite de «solid body»). Le choix du bois est important, mais cela n'a pas la même incidence que pour une guitare acoustique. Franck Bélier se met à contacter des gens, au travers du circuit des musiciens. Quelques projets voient le jour. L'aventure est lancée.

Lorsqu'il est à Saint-Bonnet-sur-Gironde, Franck Bélier commence déjà à avoir une clientèle. Il n'y a pas beaucoup de luthiers spécialistes de la guitare. Le bouche-à-oreille fonctionne. Il y a aussi des salons et des festivals spécialisés où Franck Bélier se fait connaître. Désormais, sa réputation est faite. Dans son atelier de Léoville, Franck Bélier construit aussi bien des guitares manouches que des mandolines, des guitares acoustiques et électriques ou des basses dont il apprécie le ressenti des cordes sur le corps.

Franck Bélier tient à cette diversité, au fait de ne pas rester sur un seul modèle d'instrument. Il reste également attentif à la modernité pour la lutherie de guitare qui se traduit moins en esthétique, qu'en termes de forme, d'ergonomie, de confort de jeu avec, par exemple, de nouveaux profils de manches que l'on voit arriver également pour les instruments acoustiques.



La fabrication d'une guitare demande du bois qui a séché longuement, cela peut aller jusqu'à 20 ou 40 ans. Les essences utilisées sont différentes selon les parties de la guitare. La table d'harmonie qui assure la résonnance, là où sont fixées les cordes, est faite avec des bois légers, des résineux (épicéa, cèdre rouge, sapin) qui assurent une transmission sonore très rapide.

Les éclisses (la partie latérale) sont cintrées et prennent leurs formes progressivement. Elles sont en général appairées avec le fond en utilisant la même essence. Le plus souvent c'est du palissandre indien. C'est un bois sombre. Comme pour d'autres instruments à cordes, deux parties d'une même pièce de bois sont assemblées en symétrie. La partie du cœur à l'extérieur, celle de l'écorce au milieu, pour limiter les effets du travail du bois.

Le choix du vernis et des cordes est également important. Le manche se travaille par étapes pour que le bois puisse travailler, que les tensions se libèrent. Une tige de réglage est insérée pour pouvoir réajuster le manche s'il a bougé sous l'action de l'humidité par exemple. On reconnaît d'ailleurs les guitares de Franck Bélier par le petit dessin incrusté en haut du manche qui représente une tête de bélier...

Une guitare simple demande environ 100 à 150 heures de travail à Franck Bélier, mais cela peut demander beaucoup plus de temps selon la nature de l'instrument et la demande du client. La finition représente un tiers de ce temps de travail. C'est un long cheminement. Au final, c'est la joie du musicien devant sa nouvelle guitare ou celle des gens qui retrouvent ou redécouvrent leur instrument après une restauration qui est le premier motif de satisfaction de Franck Bélier.

INFORMATIONS

Franck Bélier

Tél.: 05 46 49 41 40

Mail: atelier@franckbelier.com **Site:** www.franckbelier.com

PARIS 2024



UNE JOURNÉE BIENREMPIN

Les classes de Bussac-Forêt, Guitinières et Jonzac aux Jeux Paralympiques

Il est des sorties scolaires dont on se souvient toute notre vie. Nul doute qu'il en sera ainsi pour les élèves des écoles de Bussac-Forêt et Guitinières, et ceux de la section Sport adapté du Collège de Jonzac qui ont eu la chance d'aller à Roland Garros, pour assister à des matchs de tennis-fauteuil aux Jeux Paralympiques. Cette

initiative s'inscrit dans le partenariat avec des clubs sportifs (le club de tennis de Jonzac).

2024» en lien avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et en partensist.

baseball de Montendre les Drosers et l'ATC club de JEUX PARALYMPIQUES

Réalisé grâce à la CDCHS en collaboration avec l'Éducation nationale (Académie de Poitiers), ce voyage fait suite à la possibilité qui avait été offerte à des élèves de Haute-Saintonge d'assister au passage du relais de la flamme olympique en mai dernier et à la descente de la Seugne en canoëkayak par des élèves de CM1-CM2 la première quinzaine de juin pour célébrer les J.O.

Le jeudi 5 septembre, plus d'une centaine d'élèves répartis en trois groupes sont donc partis avec leurs enseignants et accompagnateurs. Ceux du collège Leopold-Dussaigne arboraient des tee-shirts bleus. Les autres reconnaissables par leurs casquettes (jaunes pour Bussac-Forêt, bleues pour Guitinières) portaient des tee-shirts verts avec le logo de la Charente-Maritime.

Départ à l'aube de Bordeaux et d'Angoulême. Direction Paris. Arrivée Gare Montparnasse. Ils sont accueillis par le staff et les bénévoles des

J.O. qui les quident dans le métro jusqu'au site de Roland Garros où se déroulent les épreuves de tennis-fauteuil. Moment magique lors de l'entrée sur le court. Ce jour-là, deux équipes chinoises de double féminin s'affrontent pour la médaille de bronze. La performance des joueuses est saluée avec enthousiasme. Leur handicap s'efface

devant la vivacité de leurs échanges.

La ferveur des jeunes supporters grimpe encore d'un cran lors du match suivant, entre la Turquie et Israël qui se dispute la troisième place du tournoi individuel

«quad». Ce terme désigne la catégorie des athlètes ayant une atteinte aux membres inférieurs et supérieurs. L'autre catégorie, «open», s'applique aux joueurs ayant une atteinte uniquement des membres inférieurs.

> Les élèves auraient pu assister encore à d'autres matchs avec la même passion, mais la journée touchait déjà à sa fin. Question horaire, avant de prendre leur train de retour, les élèves de Guitinières ont eu le temps de faire

un crochet par le Jardin des Tuileries où trône la fameuse vasque qui a illuminé les nuits des J.O.

Ceux de Jonzac ont fait un tour vers la Tour Effeil, vers le Trocadéro, où ils ont croisé un champion paralympique de badminton et ainsi pu voir de près sa médaille de bronze. Tous sont rentrés au milieu de la nuit, attendus par leurs parents, les yeux encore admiratifs des prouesses sportives qu'ils ont vues et de l'expérience d'une journée hors du commun.

Arrivée au petit matin (7h) pour prendre le train d'Angoulême



Devant la Tour Eiffel



Devant la statue de Rafael Nadal



Rencontre avec un coureur cycliste sur le Pont de Léna



Photo avec la phryge et la torche olympique vue à St-Aulaye et Barbezieux



Très bien placés pour assister au match pour la médaille de bronze en catégorie homme individuelle quad dans le stade Suzanne Lenglen



Rencontre avec un médaillé



Au pied de la vasque, où l'émotion était palpable





SENTIERS DESARTS

Une déambulation ouverte à tous

REGARDS HORS SAISON

Pour leur 12° édition, Les Sentiers des Arts reprennent leur thématique inaugurale : Regards hors saison. En Haute-Saintonge, c'est à Saint-Fort-sur-Gironde (Port-Maubert) et à Saint-Sorlin-de-Conac (Vitrezay) que l'on pourra voir les œuvres conçues par EpSig & Carine Picotin, Virginie Transon, SABÉPAT et Alain Mila, avec le soutien de la CDCHS. Autravers de sculptures, d'installations et de fresques, c'est une invitation à déambuler librement jusqu'au 17 novembre en découvrantoure découvrant les paysages et le patrimoine de la région, de Meschers à Saint-Seurin-de-Cursac.

Entre land art et street art, certaines œuvres vont s'ancrer dans le temps, d'autres ont une vocation plus éphémère, selon aussi les matériaux mis en œuvre par les artistes. On observe, sur plan, une tendance partagée pour le recyclage. Organisés conjointement par Communauté des Communes de la Haute-Saintonge, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et la Communauté de Communes de l'Estuaire, Les Sentiers des Arts proposent au total 9 escales artistiques sur ces trois territoires : soit 18 œuvres réalisées par une vingtaine d'artistes sur neuf communes.

-INFORMATIONS-

> Les Sentiers des Arts

Regards hors saison : déambulation gratuite ouverte à tous jusqu'au 17 novembre.

Port-Maubert (EpSig & Carine Picotin, Virginie Transon), Vitrezay (Alain Mila, SABéPAT), Meschers-sur-Gironde, Semussac, Saint-Ciers-sur-Gironde, Val-de-Livenne, Reignac, Saint-Seurin-de-Cursac.

> Infos: www.facebook.com/sentiersdesarts

> Site: www.agglo-royan.fr/sentiers-des-arts

> Tél.: 05 46 22 19 20





EPSIG & CARINE PICOTIN

«Intimement liés»

Les racines de la sculpture que présentent EpSiq & Carine Picotin à Port-Maubert dans le cadre des Sentiers des Arts remontent à un projet où ces deux artistes se sont rencontrées. Il s'agissait d'une performanceinstallation présentée à La Rochelle. Intitulée «La légende de Cermundo», cette création artistique reposait sur un texte écrit par Olivier Lebleu, accompagné d'une composition musicale de Pierre-Antoine Clion. Cette œuvre d'origine développait un univers post-apocalyptique : la dernière femme de l'univers recueille un cerf et décide de le soigner et de nourrir la bête avec tout ce qu'elle peut trouver. À la fin, elle glisse toutes les graines qu'elle a pu récolter au cœur de la créature en espérant qu'elles pourront germer un jour. À Port-Maubert, EpSiq & Carine Picotin réinterprètent une partie de ce scénario en construisant une chimère.

Leur sculpture a les caractéristiques de différents animaux : les bois d'un cerf, une queue qui s'apparente à celle d'un renard, mais avec un habillage de feuilles, le corps avec des morceaux d'écorces d'arbres, des écailles de poisson en matériaux de récupération, etc. On comprend mieux le nom de cette œuvre à l'aspect très végétal, qui semble sortir d'une forêt obscure : «Intimement liés». Des parties sont laissées vierges, avec des matériaux à disposition pour que le public qui va déambuler puisse compléter le corps de la créature. Un QR Code donne accès à la composition musicale de Pierre-Antoine Clion qui accompagne l'œuvre.

EpSig vient du street art. Son activité principale est la fresque murale. Elle utilise aussi de la mousse pour réaliser du graph végétal, ou de la craie pour des œuvres éphémères. De fait, cette forme de street art éphémère s'apparente aussi au land art. Muraliste et plasticienne land art, EpSig a aussi travaillé au fil des années et des projets sur des installations. Elle s'inspire de la nature, de la faune et de la flore. Ses œuvres

colorées et oniriques se parent aussi d'or et de symboles.

Plasticienne, Carine Picotin dessine et conçoit également des installations et des sculptures, mais travaille plus volontiers avec des matériaux bruts (pierre, bois, métal, textile et papier) et détourne des objets. Elle déploie «un imaginaire vagabond et burlesque», et façonne un univers fantasmagorique. EpSig et Carine Picotin travaillent maintenant en commun depuis deux ans, à l'intersection du land art, de la sculpture et des installations.

> EpSiq & Carine Picotin «Intimement liés»

Port-Maubert (Saint-Fort-sur-

> Instagram.: Epsig_art > Instagram.: Picotin_Carine





VIRGINIE TRANSON The lace whale

La vision est assez stupéfiante. Dans l'herbe, sur la rive gauche du chenal de Port-Maubert, on voit surgir la queue

d'une baleine. Presqu'à échelle. Comme si celle-ci était en mouvement et plongeait dans les entrailles de la Terre! L'installation de Virginie Transon déploie son armature blanche composée de pièces en crochet et dentelle. Intitulée The lace whale (en français: la baleine en dentelle), elle s'illumine à la nuit tombée. C'est presque une autre proposition par rapport à celle que l'on peut voir en journée ou, du moins, «deux ambiances poétiques distinctes».

Le phénomène est rare, mais quelques cétacés se sont échoués par le passé à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, vers le Verdon-sur-Mer. Des légendes parlent aussi d'un pêcheur qui aurait remorqué une baleine dans l'un des petits ports de l'estuaire. Mais ce ne serait qu'une légende... Cette sculpture est surtout un prétexte pour poser la question de la disparition des espèces, de la raréfaction de l'eau et de pointer du doigt l'industrie textile qui est la deuxième plus polluante au monde.

Plasticienne depuis plus de trente ans, Virginie Transon travaille essentiellement sur des matières et supports recyclés. Au départ, après un bref passage aux Beaux-Arts de Paris, Virginie Transon a commencé par faire du collage. Par la suite, elle a utilisé la dentelle. Cette matière démodée, désuète, prend alors une nouvelle dimension. Lorsqu'elle est arrivée en Nord-Gironde, il y a 7 ans, Virginie Transon a commencé à élaborer des structures en dentelle grand format et constituer tout un bestiaire : cheval, poisson, tortue, méduse...

En 2019, Virginie Transon a aussi fondé une association : «401, l'atelier des matières». Cette structure est tournée sur l'art contemporain en zone rurale. Virginie Transon y développe des projets participatifs. Des œuvres conçues avec de la mosaïque, des collages et aussi du textile (canevas, broderies, vieux rideaux, etc.). Tous ces matériaux sont réemployés, recyclés ou détournés dans des créations décalées et d'envergure, jouant sur l'accumulation, la répétition, la profusion.

> Virginie Transon «The lace whale»

Port-Maubert (Saint-Fort-sur-Gironde):

> Instagram.: virginietranson



ALAIN MILA Regarder et se poser

En écho à la thématique des Sentiers des Arts, l'œuvre d'Alain Mila s'intitule «Points de vue hors saison de l'Estuaire» ou, en raccourci, «Pause hors saison». Constituée de cinq panneaux posés à Vitrezay, cette installation est une invitation à observer le paysage au travers de plusieurs symboles du territoire.

Des éléments identitaires comme un carrelet, un bateau, un pêcheur, des vagues... Plus difficile à identifier : un sablier stylisé et des mains ouvertes qui, selon le regard que l'on porte, semble attirer, agripper ou, au contraire, supporter, soutenir... Il y a aussi un soleil et une étoile. Surmontant l'installation, un manche à air aux allures de cerf-volant coloré oscille au gré du vent.

Selon la période de la journée et la lumière, cette installation présente d'autres perspectives et peut s'enrichir de toutes les émotions ressenties par les visiteurs. C'est bien l'émotion plus que la raison qu'Alain Mila privilégie au travers de ses œuvres qui sont aussi une invitation à la rêverie, à la méditation. Des créations qui offrent un aspect poétique, qui laissent une part à l'imaginaire.



Sentier des Arts Vitrezay Alain Mila ©CDCHS V. Sabadel

SABÉPAT

Une grosse paire de lunettes, rondes et blanches, qui semblent décoller sous la poussée d'un tourbillon de feuilles. «Vision suspendue», l'installation du duo d'artistes SABéPAT à Vitrezay est «une ode à la transition naturelle rythmée par les saisons». Métaphore visuelle par excellence, les lunettes et les feuilles mortes de l'automne symbolisent le «passage du naturel de l'énergie estivale à la quiétude automnale».

Si les montures de lunettes sont en bois peint, les feuilles, avec leur couleur rouille, sont en acier Corten. C'est un acier oxydé, auto-patiné, qui a la faculté de se restaurer par luimême. Le contraste entre ces matériaux, la fragilité du bois et la robustesse de l'acier, renforce encore l'opposition des saisons mise en scène dans cette installation.

C'est aussi la représentation fixée «d'un instant suspendu dans le temps, invitant chacun à méditer sur la fugacité des moments de la vie». SABéPAT étaient déjà intervenu lors de précédentes éditions des Sentiers des Arts. On se souvient, notamment, des cadres pleins de couleurs avec des scènes et personnages sortis de films emblématiques (Jeux interdits, Pulp fiction, La la Land) sur les bords du chenal à Port-Maubert en 2022.

SABéPAT est un duo d'artistes de l'agglomération nantaise formé en 2016. Plasticiens sculpteurs, ils conçoivent des œuvres éphémères ou pérennes en utilisant principalement des matériaux de récupération. Ils ont réalisé de nombreux projets, en résidence, en immersion ou sous forme de performance.

> le prétexte pour «se réapproprier un territoire, retranscrire une ambiance, raconter une histoire, si ce n'est l'Histoire des lieux, des objets et des hommes»... Par la suite, leur démarche artistique a évolué. Ils ont mis l'accent sur l'art en milieu défavorisé, sur la question de l'échange, du lien social et de la redécouverte du territoire. Pour SABéPAT, une implication positive relie l'art au «monde réel» et une œuvre peut servir «d'analyseur» d'un site.





Alain Mila pratique le land art depuis les années 90, fidèle au principe de ce courant : «tenir compte de l'esprit du lieu». Sa démarche artistique s'appuie «sur l'interrogation du temps qui passe, sur les expériences scientifiques de la physique quantique, sur la complémentarité des aspects dionysiaques et apolliniens de la vie».

Sentier des Arts Vitrezay Alain Mila ©CDCHS V. Sabadel

Sculptures monumentales, peintures, installations éphémères, land art, performances, photos, illustrations, publications... Le champ d'action d'Alain Mila est vaste. Il a aussi été danseur et chorégraphe. En 2003, il quitte l'Éducation Nationale pour se consacrer à la création artistique. Citant volontiers Walter Benjamin, Gaston Bachelard et Pierre Durrande, Alain Mila est aussi à l'origine de l'association artistique «Sentinelles de la paix -Une pierre posée n'est pas jetée».

> Alain Mila

«Point de vue hors saison sur l'estuaire»

Vitrezay (Saint-Sorlin-de-Conac)

> Instagram.: alainmila



Sentier des Arts Vitrezav SabéPat ©CDCHS V. Sabadel

JUSQU'AU 17 NOVEMBRE

LES SENTIERS DES ARTS

à Port-Maubert et à Vitrezay Exposition d'oeuvres land'art exposées en plein air et en accès libre

Renseignements: 05 46 48 12 11

JUSQU'AU 7 DÉCEMBRE

LE VÉGÉTAL DANS TOUS SES ÉTATS

Médiathèques et bibliothèques de Haute-Saintonge

Animations coordonnées autour du thème du végétal : ateliers, expositions, projections de films, conférences, balades, lectures, dégustations

Renseignements: 09 62 39 63 71 mediatheques-haute-saintonge.com

20 OCTOBRE BAPTÊMES FERRARI

au Circuit de Haute-Saintonge à La-Genétouze

Baptêmes au profit des handicapés moteurs (association «Handi Cap Vers»)

Renseignements et réservation : 06 67 56 66 32

DU 17 AU 20 NOVEMBRE

FASCINANT WEEK-END

Les viticulteurs de Haute-Saintonge ouvrent les portes de leurs domaines et vignobles pour vous faire découvrir leur savoir-faire.

Renseignements et programme : 05 46 48 49 29 ou 05 17 24 03 47

OCTOBRE ET NOVEMBRE DIVERS

ANIMATIONS/ATELIERS

à la Maison de la Forêt à Montlieu-la-Garde

(sortie brame du cerf, expositions, ateliers sylvothérapie, ateliers créatifs)

Renseignements: 05 46 04 43 67 ou www.maisondelaforet.org

VACANCES DE LA TOUSSAINT

ANIMATIONS ET ÉNIGMES AUTOUR D'HALLOWEEN DANS LES SITES COMMUNAUTAIRES

Mysterra à Montendre

Renseignements: 05 17 24 30 58 ou www.parc-mysterra.fr

Maison de la Vigne et des Saveurs à Archiac

Renseignements: 05 46 49 57 11 ou www.maisondelavigneetdessaveurs.com

VACANCES DE LA TOUSSAINT

ATELIERS DE CUISINE PARENTS-ENFANTS

à la Maison de la Vigne et des Saveurs à Archiac

Renseignements : 05 46 49 57 11 ou www.maisondelavigneetdessaveurs.com

DU 9 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE

FEUILLETS D'AUTOMNE

Samedi 9 novembre - Vendredi 15 novembre - Vendredi 22 novembre Vendredi 29 novembre Samedi 7 décembre

Série de représentations théâtrales et musicales sur le thème «Théâtre du plaisir!....»

Renseignements et Billetterie Office Municipal de Tourisme : 05 46 48 49 29

11 NOVEMBRE FOIRE À L'AIL DE LA SAINT-MARTIN

à Montendre toute la journée Renseignements : 05 46 49 32 28

24 NOVEMBRE FÊTE AUTOUR DE L'ARBRE

à la Maison de la Forêt
à Montlieu-la-Garde de 10h à 17h
Journée d'animations en intérieur
sur le thème de l'arbre et de la nature
avec vente d'arbres et d'arbustes
(pépiniéristes), bourse d'échanges
de plantes, présence de «Mémoire
fruitière des Charentes», greffage,
bonsaïs, démonstration de vannerie,
produits du terroir et artisanat

Renseignements: 05 46 04 43 67 ou www.maisondelaforet.org

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

MARCHÉS DE NOËL BOURSE AUX JOUETS

Nombreux marchés de Noël et bourse aux jouets sur toute la Haute-Saintonge

Renseignements et listing Office de Tourisme de Haute-Saintonge : 05 46 48 49 29 ou 05 17 24 03 47

25 NOVEMBRE FOIRE AUX ARBRES

à St-Genis-de-Saintonge

Exposants

(paysagistes, pépiniéristes, horticultures,motocultures), marché aux produits régionaux, exposition de voitures anciennes Renseignements: 06 70 86 50 52

SAMEDI 30 NOVEMBRE ET DIMANCHE 1ER DÉCEMBRE

EXPOSITION INTERNATIONALE D'ORCHIDÉES

au Centre des Congrès de Haute-Saintonge à Jonzac de 10h à 18h

Plus de 3 000 espèces botaniques et hybrides, venus de tous les continents, dans un décor exotique et baigné de lumière, animations, conseils, démonstrations.

Renseignements: 07 88 09 65 11

DU 5 AU 8 DÉCEMBRE TÉLÉTHON – HAUTE-SAINTONGE

Nombreuses animations et manifestations sur toute la Haute-Saintonge pour soutenir la lutte contre les maladies rares et orphelines.

Renseignements Office de Tourisme de Haute-Saintonge : 05 46 48 49 29 ou 05 17 24 03 47

VACANCES DE NOËL

ATELIERS DE CUISINE PARENTS-ENFANTS

à la Maison de la Vigne et des Saveurs à Archiac

Ren<mark>seignement</mark>s : 05 46 4<mark>9 57 11 o</mark>u www.maisondelavigneetdessaveurs.com

DU 7 AU 30 DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL

à la Maison de la Forêt à Montlieu-la-Garde

Renseignements: 05 46 04 43 67 ou www.maisondelaforet.org

15 DÉCEMBRE

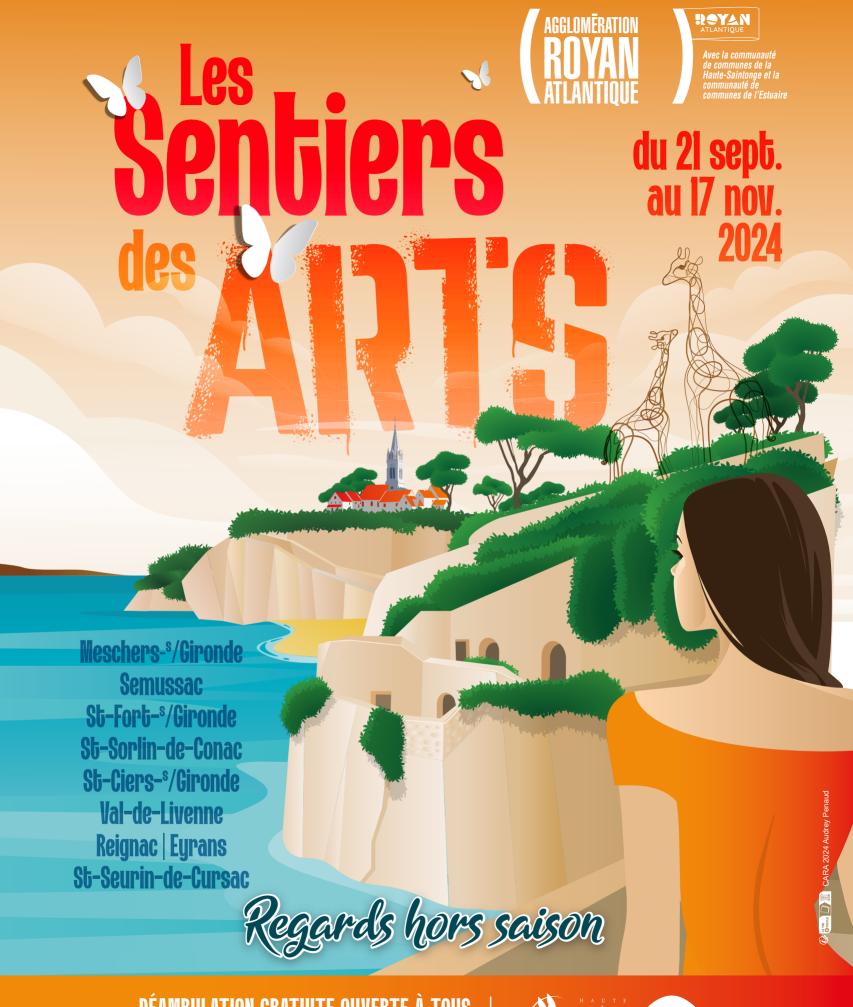
ANCIENS ET DE COLLECTION

au Centre des Congrès de Haute-Saintonge à Jonzac de 9h à 17h

Véritable musée vivant du jouet ancien qui vit le temps d'une journée, où toutes les générations aiment se retrouver pour partager cet intérêt pour le jouet d'autrefois

Renseignements Office Municipal de Tourisme : 05 46 48 49 29





DÉAMBULATION GRATUITE OUVERTE À TOUS 05 46 22 19 20 - www.agglo-royan.fr





